



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

TRESORERIE GENERALE DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
TRESORERIE GENERALE DES BOUCHES-DU-RHONE
DEPARTEMENT FRANCE DOMAINE
SITE D'AIX-en-PROVENCE



10, AVENUE DE LA CIBLE
13626 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

☎ 04 42 37 54 36
☎ 04 42 37 54 08
✉ andré.cauvin@dgi.finances.gouv.fr

**COMMUNAUTE URBAINE
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE**
Développement Durable et Attractivité du Territoire
BP 48014
13567/ MARSEILLE Cedex 02

AVIS n° 2009-104V0381
Affaire suivie par: M. CAUVIN
✉ andré.cauvin@dgi.finances.gouv.fr

Objet : Commune de Sausset les Pins.
Estimation immobilière.

Vos Réf. : lettre du 27/02/2009.
DGDDAT/DUFH/BC/MR

Aix-en-Provence, le 14/04/2009

Monsieur,

Par lettre citée en référence, vous avez sollicité une estimation de la valeur vénale de l'ensemble immobilier non bâti sis Commune de Sausset les Pins, 27 venue Jules Moulet, cadastré AT n°274, pour une superficie de 40m².

J' ai l' honneur de vous faire connaître, que la valeur vénale actuelle du bien, considéré libre de toute location ou occupation notamment commerciale, est de l'ordre de:

5 200 € H.T.

(CINQ MILLE DEUX CENTS EUROS HORS TAXES)

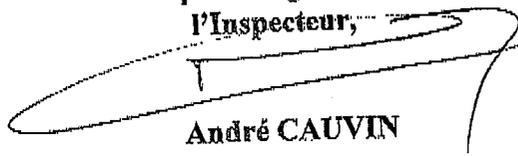
soit une vv/m² de 130€

Recherche sur la présence d'amiante, des termites et des risques liés au saturnisme: non effectuée.
L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le

droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n°78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Impôts.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Trésorier Payeur Général,
par délégation
l'Inspecteur,



André CAUVIN

MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE